

Chapitre 2 : Les mises en récit de la migration : entre performance et saturation

Adid est Berbère. Je l'ai rencontré la première fois lors d'un rassemblement devant une caserne squattée par des migrants. Les habitants allaient être expulsés trois jours plus tard. Les habitants criaient aux journalistes d'arrêter de les prendre en photo. La manifestation était organisée par la France Insoumise et un collectif d'habitants du quartier⁴³. Adid est arrivé vers moi énervé, avec ses appareils d'enregistrement sonores. Il m'a dit qu'on ne comprend rien, que le collectif a foutu la merde, que les politiques n'ont rien à foutre là et que lui il vient pour recueillir la parole des gens. Dans la vie Adid travaille sur le trauma, particulièrement sur le trauma des algériens engendré par la colonisation. Il anime une émission radio. En Algérie, il faisait partie de la haute société. Il a fait les beaux-arts et son père faisait partie de l'armée. Ils sont partis quand ça a commencé à être la merde. Du coup il connaît ce trauma qu'il étudie. Il m'a montré ses trois livres. Adid est photographe. Il est spécialisé dans la photo portrait en noir et blanc. Il dit vouloir « capturer l'âme des gens qu'il photographie », notamment par le regard. Il passe beaucoup de temps avec les gens avec qui il travaille. Il me dit que les gens lui racontent des choses qu'à lui. Même des choses qu'ils ne racontent pas au psychiatre. Il m'avoue que des fois, il est dominé par les gens avec qui il travaille. Du coup, quand il a besoin de repos, il se repose. Il dit qu'il peut travailler avec les psychiatres parce qu'il ne leur fait pas concurrence. Au contraire, il va chercher les gens dans la rue et les ramène à des spécialistes. Lui n'est pas docteur, il ne revendique rien. Il veut quand même aider les gens et faire soin avec la radio. A aucun moment il ne se présente comme un journaliste. Extrait du journal de terrain du 10/10/2018

Ce chapitre présente les différentes mises en récit que doivent produire les personnes en exil, mais également les mises en récit à propos de la migration construites par des professionnels. L'objectif est de montrer quels sont leurs schémas narratifs et les effets recherchés sur les lecteurs et/ou les publics. A la manière de Annalisa Maitilasso, sociologue de la migration, je propose de concevoir la production de ces récits biographiques comme une

⁴³ Un collectif composé du voisinage de la caserne a été créé pour aider les personnes habitant dans le squat. En apprenant la nouvelle de l'expulsion, ils ont organisé un rassemblement devant la caserne habitée. Un conflit avec les journalistes a éclaté, les habitants hurlaient d'arrêter de les filmer. Toutes les caméras devaient être éteintes. Mais cette règle n'a pas été respectée.

pratique discursive des migrants et d'analyser les matériaux qui la composent [Maitilasso, 2014]. J'analyse également les différentes définitions données à l'exil et dans quelle mesure ces dernières éclairent les multiples points de vue portés sur la migration. Dans un premier temps, je compare trois types de mise en récit : la juridique, au cœur du parcours administratif des migrants, la médiatique avec ses différents niveaux d'information, et enfin la psychologique, récit endogène et privé qui fait soin. Cette présentation me permettra de situer la mise en récit théâtrale au sein de ce contexte de saturation des discours sur la migration, et ainsi d'en faire ressortir les ressemblances, les différenciations et les spécificités. Je propose de considérer la maîtrise de ces différents niveaux de récits par les migrants comme une performance liée à l'expérience de l'exil. Finalement, je souhaite montrer en quoi ces différentes expériences de l'exil sont sources de créations théâtrales.

2.1 La production de témoignage : les acteurs professionnels de la mise en récit

2.1.1 Mises en récits juridiques : preuves et redondances des récits de vie

Dans cette partie, je discute de la forme des récits de vie produits par les migrants dans le cadre de leur demande d'asile. Je montre dans quelle mesure ils sont normatifs et au cœur de stratégies de légitimation des discours. Enfin, je me demande en quoi cette mise en récit est une performance pour les demandeurs d'asile et quels sont les acteurs professionnels et associatifs qui collaborent avec eux afin de la rendre efficace.

La convention de Genève : effets de la définition du statut de réfugié

Le cadre juridique actuel est l'héritage de la convention de Genève ratifiée en 1951 par 152 pays. Si la convention a défini avec plus de précision les statuts de réfugié et de protection subsidiaire, elle a eu pour effet de rendre la mise en récit de sa vie conforme à des critères, afin qu'ils entrent dans le cadre administratif et juridique des statuts. Il est nécessaire de faire un détour explicatif du modèle juridico-administratif du droit d'asile, afin de mieux comprendre en quoi ce cadre officiel influence la forme et le contenu des récits de vie. L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra) est l'organisme français chargé d'appliquer les décisions prises lors de la Convention de Genève. C'est un établissement public administratif

placé depuis 2010 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Les deux principaux statuts que j'ai rencontrés lors de mon enquête sont le statut de réfugié ou bien celui de protection subsidiaire

« Le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner »⁴⁴

« Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes : la peine de mort ou une exécution; la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants; pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international (article L.712-1 du CESEDA)⁴⁵ »

L'Ofpra reconnaît des « critères essentiels » au statut de réfugié, en d'autres termes, des situations qui correspondent particulièrement aux idéaux établis par la convention de Genève comme : la persécution dans son pays, la non protection de son État, l'engagement dans un intérêt général pour la démocratie et ses valeurs. « Les personnes susceptibles de relever de cette catégorie sont par exemple des journalistes, militants associatifs, artistes, intellectuels »⁴⁶. Cependant, ces critères concernent un certain type de migrants internationaux et ces définitions restent larges et subjectives. C'est donc la qualité du récit de vie personnel et la capacité à présenter des éléments de son parcours selon la sémantique de l'Ofpra, qui vont être déterminantes pour convaincre de la « qualité de réfugié ».

En effet, la mise en récit juridique est le fil conducteur de la procédure d'asile car c'est par ce dernier que les autorités de l'Ofpra vont prendre une décision concernant l'avenir du migrant sur le sol Français. Par exemple, pour le cas des mineurs non-accompagné, un récit non cohérent

⁴⁴ Cf le site de l'Ofpra onglet « Asile » puis onglet « le statut de réfugié » : <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/le-statut-de-refugie> (consulté le 28 mars 2019).

⁴⁵ Cf le site de l'Ofpra onglet « Asile », puis onglet « la protection subsidiaire » : <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/la-protection-subsidiaire> (consulté le 28 mars 2019).

⁴⁶ <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/l-asile-constitutionnel> (consulté le 28 mars 2019).

peut avoir de lourdes conséquences sur la considération de leur âge. Une militante m'explique : « Pour ne pas avoir à prendre en charge les mineurs, ce qu'ils font en ce moment, bah c'est les « démineuriser ». Par exemple moi j'ai un jeune, ils lui ont dit t'es pas mineur parce que ton récit n'est pas cohérent, alors que c'est fou ! Les jeunes sont complètement désorientés, déjà pour arriver à l'heure c'est quelque chose, alors avoir la notion du temps qui passe pendant la traversée... s'ils n'ont aucun document avec une date c'est super dur pour eux de prouver leur âge ! ».

Un migrant arrivé sur le territoire français qui souhaite faire sa demande d'asile doit, une fois son enregistrement au Guichet Unique pour Demandeur d'Asile (GUDA) accompli, remplir un dossier de demande d'asile⁴⁷ et l'envoyer à l'Ofpra sous 21 jours. Ce dossier, s'il est complet, est consulté par l'Ofpra qui convoque par la suite le demandeur d'asile pour un entretien. L'entretien est le moment de juger de la véracité du « récit d'asile » et de décider si le demandeur d'asile est en droit de bénéficier d'une des deux protections.

L'aide des associations : coproduire un récit de vie légitime

Sur le dossier de demande d'asile, la dernière étape (en page 9) consiste à expliquer les motifs de la demande d'asile. Quelques consignes indiquent ce que doit contenir le texte : un « récit circonstancié et détaillé des événements à l'origine du départ » et les craintes causées par un retour dans le pays. Une explication générale de la situation du pays n'est pas suffisante, car elle est déjà connue par l'institution. En effet, l'entretien est mené par un officier de protection, spécialiste du pays du demandeur. Le récit doit donc contenir des éléments personnels et précis, nécessaires pour prouver la condition de victime selon la définition de la convention de Genève.

Pourtant, produire un récit de vie détaillé n'est pas une chose évidente pour les demandeurs d'asile. Et cela ne suffit pas pour obtenir une protection, car il faut de prime abord qu'il soit considéré comme vrai. La première barrière à l'obtention d'un statut est contextuelle. La situation migratoire européenne est caractérisée par une gestion politique et juridique accrue des frontières et des flux de personnes arrivant dans l'espace Schengen [Cuttitta, 2007]. La migration est tributaire des évolutions de la législation, et « ce qui prévaut depuis la crise économique et la fermeture des frontières à l'immigration, c'est une politique d'asile particulièrement restrictive, donc particulièrement sélective » [d'Halluin, 2004 : 30]. Les institutions du droit d'asile, en jugeant de la véracité des récits de vie des personnes, induisent

⁴⁷ Cf le dossier en annexe 3.

une polarité entre un vrai réfugié, celui qui est victime de persécution et donc relevant du droit international, et un faux réfugié, qui demanderait la protection internationale dans l'optique d'une vie meilleure. L'accès au droit d'asile se durcit, et la mise en doute de la légitimité des récits de vie des demandeurs d'asile devient quasi systématique [d'Halluin, 2004 ; Probst, 2011 ; Noiriel, 2012].

Pour s'adapter à ce contexte, les migrants doivent apprendre à être convaincants et pour cela, ils doivent travailler sur leur « présentation de soi » [Goffman, 1973]. Selon Estelle d'Halluin, sociologue de l'immigration et de la politique du droit, trois difficultés entravent la qualité de cette « présentation de soi ». Premièrement, les différences linguistiques et socioculturelles du requérant. Deuxièmement, les difficultés d'expression liées à des souffrances psychologiques, et enfin, la méconnaissance et mésinformation du droit [d'Halluin, 2004 : 31]. Comme d'Halluin, j'ai observé que les associations sont des ressources pour la production d'un récit de vie performatif. Elles apportent des compétences linguistiques et juridiques pour combler les manques des demandeurs d'asile. C'est le cas de la *Cimade* ou le Collectif soutien migrant 13 El Manba, particulièrement présent dans le réseau marseillais. L'aide se présente sous forme de permanences juridiques et administratives ouvertes à tous. Le réseau d'aides administratives et juridiques tente de rendre légitime les récits de vie par des procédés linguistiques et narratifs. Estelle d'Halluin remarque que pour produire un discours convaincant, les associations insistent sur les éléments de vie qui cadrent avec la convention de Genève. Ensuite, un travail de cohérence des récits est effectué, souvent sous une forme chronologique pour faire ressortir les logiques de l'action. Enfin, une grande importance est portée aux détails [d'Halluin, 2004 : 32]. En effet, il est implicitement attendu par l'Ofpra que le récit expose avec précision la nationalité du demandeur d'asile, son pays d'origine ou de résidence, le type de persécutions et de discriminations et/ou de conflits armés qui ont motivé la fuite, des dates, les lieux. Pour appuyer ce récit, le demandeur d'asile doit apporter des preuves matérielles : papiers officiels, traces physiques, liens avec des membres de la famille ou des amis qui ont été tués ou ont subi des persécutions. Cependant, les associations sont débordées et manquent de moyen pour faire répéter les récits de vie des demandeurs, et mettre en scène l'entretien de l'Ofpra afin qu'ils soient préparés au mieux et aient les mêmes chances que les demandeurs d'asile pris en charge

par des institutions officielles telles que les Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)⁴⁸, qui ont les moyens de fournir de tels services.

Pour résumer, les mises en récits juridiques sont des récits de vie. Ils ont pour objectif de convaincre l'Ofpra que le demandeur d'asile est en droit d'obtenir le statut de réfugié. L'entretien devant l'officier de protection est un moment de présentation de soi, codifié selon une trame narrative et une cohérence chronologique qui correspondent aux critères de définition de l'institution. Les associations co-écrivent les récits de vie du demandeur pour les rendre performatifs et intelligibles par l'Ofpra, afin d'éviter les doutes quant à la véracité du récit. Cette analyse nous permet de nous demander si le théâtre est également une forme de co-écriture entre artiste et personne en migration, s'il a pour vocation de rendre plus légitimes les discours endogènes des migrants ? Les pièces de théâtre sont-elles construites sur un schéma narratif redondant ou normé ? Si oui, rend-il les comédiens performatifs et dans quelle mesure ? Est-ce que la matière créative du théâtre est composée de récits de vie ? Nous répondrons à ces questions dans la seconde partie du chapitre.

2.1.2 Mises en récit médiatiques : du fait divers au témoignage.

Je vais aborder à présent des mises en récit médiatiques de la migration. Cette partie n'a pas vocation à détailler toutes les formes de récit présentes dans la sphère médiatique mais de rendre compte de celles rencontrées lors d'observations de terrain précises ou celles que mes interlocuteurs pratiquent et/ou dénoncent.

Médiatiser la misère : perdre le contrôle de son image

3 rue Masséna, devant l'ancienne caserne qui sert de squat. Je me rends au rassemblement, mais quand j'arrive l'atmosphère est tendue. Une femme discute avec un jeune en colère parce que sa photo est dans le journal. C'est la présidente du collectif de voisins qui s'est formé pour venir en aide aux habitants du squat. Une journaliste dit qu'elle avait demandé leur accord tout à l'heure, et qu'il n'y avait pas eu de problème. Depuis plusieurs mois, des migrants à majorité d'Afrique sub-saharienne selon la présidente, s'abritent dans la caserne abandonnée. Ça commence à chauffer à l'intérieur et à l'extérieur de la caserne. Les jeunes ne semblent pas

⁴⁸ Un CADA est un lieu d'accueil et d'hébergement pour les demandeurs d'asile. Il offre également un accompagnement administratif et social. Cependant, ces structures sont saturées et beaucoup de demandeurs d'asile n'ont pas accès aux logements et au professionnalisme des travailleurs sociaux de la structure.

d'accord entre eux. Certains s'écartent, d'autres rentrent chez eux et certains restent devant avec le groupe d'une trentaine de personnes, venus pour manifester contre l'expulsion qui doit se produire dans quelques jours. Une femme avec une énorme caméra cible avec son objectif l'entrée de la caserne. Ça m'énerve, et pas que moi d'ailleurs. Un jeune homme qui proteste depuis le début se met à hurler. « Pourquoi vous prenez des photos ? ». La présidente et la journaliste entrent dans le squat. Finalement elles ressortent et la présidente se saisit d'un mégaphone et demande à tout le monde de ne pas prendre de photos et de vidéos. C'est la condition pour continuer le rassemblement. Un groupe de 4 jeunes s'énerve. L'un d'eux crie en anglais qu'il ne nous connaît pas, qu'il ne sait pas qui on est et qu'il n'a pas envie de nous parler. Un jeune habitant du squat filme les manifestants avec son téléphone en riant. La femme déplace enfin sa grosse caméra sur son trépied, et la tourne contre un mur, mais je crois qu'elle ne l'a pas éteinte. Extrait du journal de terrain du 03/10/2018

Les problématiques qui ressortent de cette observation sont : quels migrants sont rendus visibles et dans quelles conditions a été produite l'information ? Quelle image est renvoyée d'eux ? Pourquoi choisir de filmer ou de prendre en photo un squat ? Comment est vécu par les migrants le rapport à leur image ? Quels effets sur les lecteurs engendrent ce type d'information de la migration ? Cet évènement a été difficile à vivre pour moi. Il s'est dégagé une telle colère et un tel agacement des jeunes habitants, que je me suis sentie mal à l'aise de me retrouver devant chez eux. D'autant plus qu'il a fallu insister pour que les caméras et les appareils photos soient baissés. Mais la violence de ce moment m'a fait prendre conscience de plusieurs points importants concernant la médiatisation des personnes en migration et du rapport à leur image en particulier dans les journaux papiers (et leur site) et télévisés. En effet, il existe une inégalité quant au droit à disposer et à gérer son image. Les habitants n'ont pas le contrôle de cette dernière : certains se découvrent par hasard sur une photo du journal, sans avoir pu donner leur accord. Cela est problématique dans un contexte où il s'agit de personnes qui sont souvent à la marge de la légalité, que ce soit concernant le logement ou le droit de rester sur le territoire. Les articles parlant de la Caserne Masséna insistent sur la précarité de ces personnes « sans droit ni titre »⁴⁹ en voie d'expulsion et sur leur propension à la survie : « Ils ont calfeutré les vitres cassées, déblayé les monceaux de débris qui jonchaient les bâtiments, rendu le site acceptable,

⁴⁹ Extrait de l'article qui a déclenché la colère des habitants lors du rassemblement. Cf <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/societe/72560-marseille-150-migrants-en-voie-d-expulsion-a-la-caserne-massena> (consulté le 03/04/2019)

barré l'accès aux pièces dangereuses »⁵⁰. Beaucoup de méfiance se dégage envers les journalistes qui manquent parfois de tact, ne prennent pas le temps d'expliquer le projet de l'article aux personnes concernées, ou n'arrivent pas à se faire comprendre. Après m'être éloignée du rassemblement, je discute avec un jeune qui me dit que les personnes qui filment sont « peut-être des policiers infiltrés qui répertorient les individus présents sur le lieu ». Lui ne croit pas à l'expulsion, il me dit que « ce n'est pas la première fois qu'on les menace, mais qu'ils sont toujours là ». L'exclamation du jeune qui dit ne pas nous connaître est liée à cette méfiance, d'une part car les photos prises et diffusées peuvent avoir une répercussion négative sur leur parcours migratoire, et d'autre part car un sentiment d'injustice et de spectacularisation de leur quotidien les agace. Cependant, je pense que la colère est aussi liée aux intentions de la manifestation. Il se trouve que la plupart des manifestants ne connaissent aucune des personnes qui vivent dans le squat ; leur objectif est politique, ils sont venus après l'appel du Parti Communiste ou de la France Insoumise. Aucun lien, aucun contact entre manifestants et exilés ne s'est produit durant le rassemblement. Seule la présidente et la journaliste ont discuté avec des jeunes, et plus leur colère était visible, plus le groupe de manifestants se resserrait sur lui-même et ignorait les protestations des habitants.

Témoigner de la réalité : « vous ne pourrez pas dire que vous ne savez pas »

Il existe un autre type d'information, que j'ai observé très fréquemment dans différents espaces et différents temps de mon enquête de terrain. Ces informations ont pour objectifs de dévoiler et d'informer d'une des réalités de la migration : la traversée des migrants jusqu'à leur arrivée en Europe. Ces informations sont produites et relayées par des associations ou organisations nationales voir internationales, qui ont une action et une influence à grande échelle. J'ai choisi de prendre pour exemple les productions médiatiques de l'organisation humanitaire *SOS Méditerranée*, car elle était très présente à Marseille lors de mon enquête de terrain. *SOS Méditerranée* est une organisation européenne composée d'équipes de marins sauveteurs qui effectuent des sauvetages en mer Méditerranée depuis mars 2016. Ma première rencontre avec *SOS Méditerranée* s'est faite lors d'un évènement visant la collecte de dons, évènement lors duquel une des troupes de théâtre avec laquelle j'ai travaillé cette année a présenté son spectacle. *SOS Méditerranée* était également présente lors du temps fort organisé par le *Mucem* (stand avec présentation de l'association et de ses actions). Mon choix est également contextuel

⁵⁰ Extrait de l'article qui a déclenché la colère des habitants lors du rassemblement. Cf <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/societe/72560-marseille-150-migrants-en-voie-d-expulsion-a-la-caserne-massena> (consulté le 03/04/2019)

car lors de mon enquête de terrain, l'*Aquarius*, bateau affrété par *SOS Méditerranée* et *Médecins Sans Frontières*, était bloqué au port de Marseille et avait l'interdiction de naviguer car sans pavillon. Durant cette période étaient distribués des tracts et des pétitions⁵¹, lors des manifestations en lien avec la migration, pour informer de la situation du bateau et tenter de lui permettre de naviguer de nouveau. Enfin, il se trouve que j'ai pu visiter l'*Aquarius* grâce à l'association dans laquelle j'effectue mon service civique depuis octobre. Tous ces éléments mis bout à bout, m'ont permis de cerner les motivations médiatiques de *SOS Méditerranée*, que je vais détailler maintenant.

SOS Méditerranée médiatise particulièrement les drames en Méditerranée, car « sur l'ensemble des chemins d'exil du monde, plus de la moitié des disparitions se produisent en Méditerranée. C'est la voie la plus mortelle au monde » [SOS Méditerranée, 2018 : 13]. La notion de drame est particulièrement mise en avant, notamment pour justifier l'urgence et la nécessité de leurs actions, dépendantes des dons. L'association insiste souvent sur la situation libyenne, et lors de nos échanges, les marins sauveteurs expliquent durant la visite de l'*Aquarius* que :

« Toute personne qui est passée par la Lybie a été emprisonnée et torturée. Les femmes sont violées systématiquement. Si toutes ces personnes montent sur les bateaux pneumatiques, c'est que la mer est la seule voie pour fuir l'enfer libyen. Ils n'ont pas le choix, et même il arrive que les gardes côtes mettent aux commandes de la barque une personne qui ne sait pas naviguer, mais ils forcent quand même le départ de l'embarcation de fortune en les menaçant avec une arme à feu. Alors ils envoient les bateaux souvent en piteux états en mer, et tout le monde sait qu'il n'a aucune chance d'arriver jusqu'aux rives de l'Europe ». Extrait du journal de terrain 19/11/2018.

SOS Méditerranée médiatise le fait que la seule solution pour ces personnes en dérive, est d'être repêchées par un bateau de sauvetage ou privé.

Lors de la visite du bateau, les marins nous ont expliqué les aspects très techniques du sauvetage. Pour *SOS Méditerranée*, rendre public ces sauvetages est une occasion d'informer sur les obligations morales et juridiques des pays européens à porter secours à toute personne en détresse sous peine d'être condamné pour « non-assistance à personne en danger »⁵². Le droit maritime international somme tout capitaine de porter secours aux personnes en danger en mer,

⁵¹ Cf les tracts en annexe 4.

⁵² Art 223-6 du Code Pénal

quel que soit sa nationalité ou son statut. C'est au nom de ces textes de loi que « les marins sauveteurs de l'*Aquarius* portent assistance à toute personne en détresse, quels que soient sa nationalité, le motif de son exil et son futur statut lors de son arrivée en Europe (demande d'asile ou non) » [SOS Méditerranée, 2018 : 26]. L'objectif de ce rappel juridique est de sensibiliser l'opinion publique au sauvetage en mer sur un plan moral et affectif, afin de légitimer leurs actions. *SOS Méditerranée* utilise la rhétorique humanitaire [Fassin, 2010] pour marquer l'absurdité de laisser des enfants et des adultes mourir, sous prétexte qu'on ne connaît pas leur identité. En se détachant du contexte macro-social, l'association veut démontrer que dans notre quotidien, le réflexe premier quand on voit une personne se noyer, c'est d'essayer de la sortir de l'eau.

Dans un second temps, *SOS Méditerranée* souhaite rendre visible ces identités noyées en mer, pour contrebalancer les discours médiatiques qui traitent de la migration par l'image d'un flux d'arrivée homogène et anonyme. Pour se faire, l'organisation expose les causes et les raisons qui ont amené ces individualités aux rives de l'Europe. La charte de *SOS Méditerranée* s'engage à « témoigner sur les réalités et les visages de la migration » [SOS Méditerranée, 2018 : 58]. Pour cela, elle a fait un choix particulier, celui de filmer et de diffuser les images des sauvetages en mer, sans censure. Une équipe de journalistes est toujours présente sur le bateau pour accomplir cette fonction. Quand j'explique aux marins qui nous font la visite que je suis dérangée par ces vidéos qui montrent des canots pneumatiques à la dérive, surpeuplés de centaines de personnes en panique, des personnes qui se noient, le regard hagard des bébés sortis de l'eau et les cadavres, ils me répondent que souvent ils se questionnent eux même sur la nécessité de ces images. Mais finalement prime la volonté de montrer la réalité de ce qui se passe en mer méditerranée. Les images ont donc la valeur d'une preuve indiscutable pour *SOS Méditerranée*. Donner à voir ces situations dramatiques et douloureuses, est un moyen pour l'association de lutter contre le scepticisme et le déni de ce qui se passe près de nos rives, de mettre les Etats, les citoyens européens et la société civile face à cette réalité choquante pour qu'ils ne puissent pas dire « qu'ils ne savaient pas ». Ces images servent également à les protéger des accusations concernant leurs méthodes, et ainsi de pérenniser l'action du bateau⁵³.

Les récits médiatiques de *SOS Méditerranée* sont complétés par des témoignages endogènes. Ces témoignages sont produits sur le bateau ou après l'arrivée en Europe. Ici, il ne s'agit pas d'un récit de vie détaillé et travaillé comme c'est le cas pour les récits juridiques, mais de récits

⁵³ Cependant, ces images n'ont pas été suffisantes pour protéger l'action de l'*Aquarius*. Le bateau ne pourra plus reprendre la mer.

de « la traversée », chemin parcouru depuis le départ du pays jusqu'à l'arrivée sur le bateau ou en Europe. Dans le livret pédagogique [SOS Méditerranée, 2018], on trouve 4 témoignages. Le premier est celui d'un marin sauveteur qui explique son parcours avant de s'engager sur l'*Aquarius*. Puis le focus est mis sur son rôle lors des opérations de sauvetage avec des explications très techniques, les qualités et compétences requises pour effectuer ce travail. Enfin, il témoigne d'une expérience particulièrement marquante, le sauvetage de plusieurs bébés attrapés inanimés dans l'eau et le soulagement après leur réanimation [SOS Méditerranée, 2018 : 27-31]. Le deuxième témoignage est celui d'un jeune homme venant de Guinée-Conakry qui raconte sa traversée. La focale est mise sur les rançons successives qui lui ont été demandées tout au long du trajet, sur la torture, la mise en esclavage, et la fuite par la mer [SOS Méditerranée, 2018 : 36]⁵⁴. Le troisième est celui d'une jeune femme qui a fui le Mali à cause d'un mariage forcé et de violences conjugales. Elle est la seule survivante d'un bateau surchargé qui a coulé. Elle insiste sur le naufrage, la peur des personnes sur le bateau, la panique lors de l'arrivée des vagues et du vent. Elle explique qu'après que le bateau a chaviré, les personnes s'appuyaient sur les autres pour ne pas se noyer, poussaient les individus qui tentaient de remonter sur le bateau, gardaient les gilets de sauvetage pour eux [SOS Méditerranée, 2018 : 41]⁵⁵. Le quatrième témoignage est celui d'un jeune malien qui a tenté de traverser 3 fois la mer Méditerranée. Il présente la difficulté de sortir de la zone maritime libyenne avec des embarcations de fortune, les bandits de la mer qui profitent des situations de détresse, les prisons libyennes tant inhumaines qu'elles poussent les personnes à préférer la noyade que d'y rester, la torture, la présence ambiguë des organisations internationales en Libye [SOS Méditerranée, 2018 : 43]⁵⁶. Ces récits ont pour objectif de rendre compte de l'horreur des situations vécues par les personnes qui arrivent par la mer Méditerranée. Le but sous-jacent est d'insister sur le fait qu'elles n'ont pas eu le choix, que s'il y avait eu d'autres moyens de survivre et d'autres directions à prendre pour fuir, elles les auraient tentées. Ces témoignages veulent prendre à contre-pied les discours de crise de la migration européenne en démontrant que les problématiques sont en amont de l'arrivée en Europe.

La dernière mission que médiatise l'association est la restauration de la dignité des personnes en migration, premièrement en leur apportant des soins, puis de l'écoute et du soutien. *SOS Méditerranée* propose par la sensibilisation, d'informer la société civile des réalités de la

⁵⁴ Cf le témoignage 1 entier en annexe 5.

⁵⁵ Cf le témoignage 2 entier en annexe 5.

⁵⁶ Cf le témoignage 3 entier en annexe 5.

migration. Restaurer la dignité commence par ré-humaniser le flux migratoire en rendant compte d'expériences personnelles. Secondement, l'association souhaite, par la production de témoignages filmiques endogènes, rendre hommage aux personnes qui périssent en mer. Il s'agit de ne pas laisser les morts dans l'oubli et ainsi, de faire exister l'expérience traumatisante de l'exil. Elle veut que les événements migratoires de nos sociétés contemporaines soient enseignés aux générations futures comme un événement mondial historique.

L'organisation pointe également les responsabilités de l'Europe, qui ne propose pas d'aide étatique pour le sauvetage en mer mais renforce le contrôle aux frontières et la traque des passeurs [SOS Méditerranée, 2018 : 15]. Aucun consensus quant à la politique migratoire n'a été mis en place par l'Union Européenne qui préfère externaliser la question en proposant des aides financières aux pays frontaliers de l'espace Schengen, afin qu'ils contrôlent les flux de personnes en amont. « Depuis février 2017, aux termes d'un accord conclu avec les autorités libyennes, ces derniers [les gardes côtes libyens] sont désormais financés, équipés et entraînés par l'Union Européenne » [SOS Méditerranée, 2018 : 42].

Pour résumer, *SOS Méditerranée* produit un récit médiatique pour sensibiliser sur la situation migratoire en mer Méditerranée. Pour cela, l'association développe une rhétorique du dévoilement en filmant les sauvetages en mer. Les images sont la preuve irréfutable des tragédies, qui impliquent femmes, hommes et enfants. La production de témoignages endogènes démontre l'atrocité de la traversée, et le caractère contraint de l'arrivée en Europe. Enfin, *SOS Méditerranée* tente de faire pression sur l'Union Européenne afin que les États proposent une solution durable et viable, pour répondre à ces problématiques migratoires historiques.

2.1.3 Mises en récits psychologiques : se reconstruire dans l'ailleurs

Cette dernière sous-partie présente la mise en récit psychologique, depuis un entretien mené avec une psychologue sociale qui travaille dans une association marseillaise dont les patients sont uniquement des personnes en migration. Je vais tout d'abord expliquer en quoi il est inévitable pour ma recherche de me pencher sur la question du soin psychologique. Puis, depuis l'analyse de l'entretien semi-directif enregistré, je détaille les spécificités de cette mise en récit.

L'exil et le traumatisme

L'exil est souvent associé dans le sens commun et dans la littérature scientifique aux notions de bannissement, de perte et d'abandon d'un lieu de vie, d'une transmission ou d'une identité [Bianchi, 2005 ; Barou, 2013]. Benslama tente de complexifier la notion d'exil en instituant une « clinique de l'exil » qui a pour objectif de réfléchir sur l'effet que provoque le déplacement sur le psychisme des personnes [Benslama, 2009]. « Si nous avons systématisé l'usage du vocable « exil » dans sa richesse polysémique, ce n'est ni pour le faire correspondre à un état, ni à un traumatisme, ni à une quelconque structure pathologique, mais à une expérience dans un temps, qui met en cause la totalité du sujet dans son existence et dans le rapport à ses signifiants fondamentaux » [Benslama, 2004 : 25]. Cependant, l'exil est lié à la notion de soin, car son expérience est créatrice, pour les psychanalystes, de troubles psychiques. Lors de mon mémoire bibliographique de master 1 [Zegrar, 2018], j'ai souhaité me détacher des différentes définitions du domaine de la santé mentale pour mettre la focale sur l'*agency* des personnes en migration et leur capacité à agir dans l'ailleurs. Cependant, lors de l'enquête de terrain, je n'ai pas pu faire abstraction des aspects psychologiques, dans la mesure où la question du trouble psychique a été soulevée par les enquêtés, que ce soit chez les personnes qui apportent de l'aide aux migrants comme par les migrants eux même. Les conséquences de la migration étaient visibles au-delà des mots ; dans le comportement physique et corporel par exemple. J'ai assisté à des moments de grande tristesse et d'angoisse, à des réactions émotionnelles très fortes et imprévisibles, à des difficultés à s'exprimer ou à entrer en lien, mais aussi à des sentiments d'attachement et/ou d'abandon très forts. La position de « juste distance » [Fassin, 2001] dans ce contexte est très difficile à trouver, car j'ai bien senti durant l'enquête que l'intérêt que les jeunes hommes en particulier pouvaient me porter était entouré de problématiques affectives et sociales qui me dépassaient totalement.

Pourtant, s'il est admis que la migration, en particulier la migration dite « contrainte » engendre toute une série de troubles psychiques, il existe très peu d'offres et de structures d'aide psychologique gratuite pour les personnes en migration. Seulement une association propose des psychothérapies gratuites et sans condition de statut à Marseille. J'ai eu l'occasion de mener un entretien semi-directif avec une psychologue sociale affiliée à cette structure. L'association ne se focalise pas sur la notion d'exil mais sur celle du psycho-trauma. Elle accueille uniquement des personnes en migration. C'est une association interdisciplinaire composée de psychologues, de psychiatres, d'ostéopathes et d'une sophrologue. Je vais donc m'attarder sur les définitions

de l'association et sur les personnes qui viennent chercher du soin, afin de faire ressortir leur rapport à la mise en récit lors d'un temps très spécifique : la psychothérapie.

Inès : Plus une question de définition le trauma c'est un terme psy, c'est la définition psy ?

Psychologue : Alors ,oui nan nan, fin oui. Nous on va, ça va être le psycho-trauma. Mais nous euh en fait à l'association on va traiter de différentes choses en fait, parce que justement si on s'en limite au trauma c'est peut-être trop restrictif par rapport aux personnes que nous accueillons. Nous alors le mandat de l'association c'est d'accueillir les personnes qui ont été victimes de torture et de répression politique, donc ça c'est plus sur on va dire les faits en fait. Euh après les personnes qui viennent ici, la plupart du temps elles ont vécu des événements violents en lien avec des guerres ou des conflits dans le pays où elles vivaient, qui la plupart du temps a provoqué le départ du pays, un voyage pour venir jusqu'ici qui souvent va être à nouveau le lieu de euh euh d'évènements traumatisants. Puis elles vont arriver en France et là elles vont être confrontées à toutes une série de problématiques en lien avec l'accueil et le fait de vivre dans un pays qui n'est pas le sien, donc avec aussi toute une série de pertes euh importantes hein sur euh sur euh sur leur vie etc. Et donc nous en fait c'est de tout ça dont on va traiter même si le cœur de métier on va dire reste le psycho-trauma et les symptômes qui lui sont associés, euh finalement la personne quand elle arrive c'est évident qu'on l'accueille dans un ensemble qui va être autant des fois sur ce qui se passe ici que ce qui a pu se passer au pays, sur le voyage euh voilà c'est un peu de tout ça dont il va être question et c'est une souffrance qui va être au-delà de de simplement le trauma en tant que tel. Extrait d'entretien du 30/11/2019 dans les locaux de l'association.

Dans cet extrait d'entretien, on peut voir que cette la notion de psycho-traumatisme, souvent associée à la perte du pays d'origine, est plutôt reliée aux événements violents qui ont poussé la personne à partir (guerre, torture, répression politique, violence). En outre, les premiers événements traumatisants se sont déroulés avant le départ et durant la traversée pour arriver jusqu'en France. Les psycho-traumas peuvent se produire durant trois phases décrites par la psychologue : le temps au pays d'origine, le temps de la traversée, et le temps dans le pays d'accueil. Les « problématiques liées à l'accueil » et les « séries de pertes » une fois arrivé en France conviennent à la définition de l'exil donné par Benslama, autrement dit, les conséquences d'une expérience de vie dans l'ailleurs. La psychologue insiste bien sur le fait que ces trois temps sont traités dans un ensemble et que le « cœur du métier », c'est la souffrance vécue et amenée par les patients.

Tenter de faire soin : dépasser le récit des évènements traumatiques

« Beaucoup de partenaires, pas tous mais un certain nombre, vont orienter [les patients] en disant « tu verras là-bas tu vas parler, tu vas raconter ton histoire et ça ira mieux » alors que nous on travaille pas du tout avec ce postulat là on n'est pas... et on est obligé de déconstruire ça justement pour reconstruire autre chose, justement dans cette espèce d'injonction à se parler, à se raconter, comme si le fait de parler ferait qu'on irait mieux alors qu'en fait c'est pas vraiment vrai. Donc du coup rentre en effet cette injonction à dire à se justifier, à prouver, à être cohérent etc etc alors que finalement ici ce que nous en tout cas on va proposer c'est un type de parole [...] Et donc du coup y a des choses assez simples qu'on va dire pour déconstruire... Moi je sais qu'aux entretiens d'accueil j'explique justement que les gens ne sont pas obligés de raconter leur histoire, qu'on peut travailler sans avoir accès à leur récit que c'est un espace libre où on va dire ce qu'on veut, que y a des choses dont on parlera jamais parce que c'est trop compliqué, trop difficile et que ils peuvent aussi aller mieux sans avoir à tout raconter. Euh bah que c'est important de remettre aussi de l'intime dans tout ça et voilà qu'on n'est pas là en train justement en train, à vouloir tout savoir ou aux aguets par rapport à... et le problème c'est que c'est aussi quelque chose qu'on dit beaucoup aux travailleurs [sociaux], aux personnes qui vont être amenées à nous orienter, qui font eux même cet amalgame entre le récit des évènements traumatiques et ensuite nous ce qu'on peut faire sur le pan plutôt de la psycho, d'un soutien psychologique. [...] Que les gens nous racontent leur histoire en fait euh... après nous on va plus travailler sur les conséquences des évènements que sur la personne et sur comment aujourd'hui du coup c'est encore là présent et les conséquences aussi dans ses liens avec les autres, sa famille, dans ses projets, dans tout ça en fait. Et puis parfois aussi parce que ces évènements-là vont finalement faire aussi ressortir des choses beaucoup plus personnelles et plus antérieures à tout ça et ça va venir aussi faire écho avec d'autres choses donc c'est souvent ça aussi qui est possible, ce qui n'est pas possible dans un récit pour l'Ofpra ou la CNDA . ».

Extrait d'entretien du 30/11/2019 dans les locaux de l'association.

Cet extrait d'entretien fait apparaître dès les premières lignes une des caractéristiques de la mise en récit psychologique : c'est un type de parole endogène et libre qui veut faire soin. Il n'a pas pour objectif de récolter des récits de vie détaillés. Au contraire, les psychologues doivent déconstruire au quotidien « l'injonction à se raconter ». Les travailleurs sociaux ou les personnes du réseau d'aide aux migrants ont également l'idée reçue que parler, raconter son histoire, sont des actions qui intrinsèquement soulagent la souffrance. Cependant, la psychologue indique que ce n'est pas toujours le cas. Elle explique que les migrants sont pris dans une trame narrative « se justifier, prouver, être cohérent », qui correspond en fait à la mise en récit juridique. Les psychologues sont donc amenés dans un premier temps à expliquer que

le temps de la psychothérapie est un temps de liberté où l'on choisit ce que l'on veut dire, afin de sortir de ces récits stéréotypés. De plus, certains évènements traumatiques sont indicibles car trop douloureux ou compliqués à verbaliser. Il est tout de même possible de faire soin en travaillant autour du traumatisme car ne pas chercher à tout dire, c'est aussi une manière de réapprendre à insuffler de l'intime dans sa présentation de soi.

La mise en récit psychologique est un temps pour se reconstruire. Les psychologues apportent un soutien psychologique aux patients pour leur quotidien. Pour cela, ils se détachent des « récits des évènements traumatiques » stéréotypés par la mise en récit juridique pour se concentrer plutôt sur les conséquences que ces derniers ont sur la vie des individus. Autrement dit, la reconstruction commence en travaillant sur les effets du trauma. L'objectif de la psychothérapie est de réintroduire du lien social dans le quotidien du patient, que son expérience de vie a pu altérer. La reconstruction passe aussi par la capacité à faire à nouveau des projets, à se projeter dans un avenir en France. Parce que finalement « ce qui est sûr c'est que ce sont des personnes qui souvent sont en manque de lien social qui sont en manque d'activité qui sont en manque de reconnaissance beaucoup enfin moi je trouve que ce qui vraiment le fil dans tout ce qu'on peut voir ou entendre c'est le besoin d'accueil »⁵⁷.

Pour conclure, le récit de vie psychologique se détache des autres types de récit vus plus haut dans la mesure où il est personnel et intime. Son objectif est de soulager la souffrance des migrants, non pas par la mise en mot des évènements traumatiques, mais en travaillant sur les conséquences du psycho-trauma dans le quotidien des personnes. Le moment de la psychothérapie a pour objectif de se reconstruire dans l'ailleurs, en facilitant le retour des liens sociaux, et la capacité à se projeter dans un avenir.

Après avoir étudié les diverses modalités de mises en récit institutionnelles, je propose de montrer quelles sont les spécificités d'une autre forme de mise en récit, la mise en récit théâtrale. Cette dernière se différencie des mises en récit médiatiques et juridiques, car elle est endogène et à des prétentions esthétiques et artistiques. Contrairement à la mise en récit psychologique qui a vocation à travailler autour du psycho-trauma, se raconter au théâtre redonne de l'*agency* aux personnes en migration qui peuvent donner à voir via la représentation, leur point de vue sur la société d'accueil. Le théâtre est un outil pour apporter un regard critique sur le traitement administratif et juridique fait au migrant, sur les images stéréotypées qu'ils rencontrent au

⁵⁷ Extrait d'entretien du 30/11/2019 dans les locaux de l'association.

quotidien. En me focalisant sur la mise en récit théâtrale, je souhaite montrer l'intérêt d'analyser des productions narratives endogènes qui demandent une performance. Une approche du théâtre permet de rendre compte de la pluralité des manières de communiquer de l'exil, au-delà des discours conventionnels sur la migration.

2.2 Créer du jeu à partir de l'expérience de l'exil : une production hétérographique ?

2.2.1 Mettre en récit son expérience de l'exil au théâtre

Les cours de théâtre que j'ai ethnographié durant mon terrain d'enquête ne sont pas réservés uniquement à des personnes en migration, mais leur existence est inhérente à leur présence. J'ai investi deux troupes de manière participante. J'ai effectué cinq cours de deux heures avec la troupe du *théâtre de l'Œuvre*, et j'ai également assisté à une réunion et un événement repas qui avait pour finalité la récolte d'argent. Cette troupe est dirigé par Marie et Eylem est liée à au collectif militant libertaire Soutien Migrant 13 El Manba, très présent à Marseille. Les cours sont ouverts à tous et gratuits et se déroulent au *théâtre de l'Œuvre*. La deuxième troupe est dirigée par la metteuse en scène Valérie. Elle est composée de lycéens. Les cours se déroulent au *théâtre La Cité* et ont la forme de stage sur une journée complète. J'ai participé à cinq journées et aux temps d'échange partagés lors des repas du midi. Cette sous-partie s'inscrit dans le prolongement des différentes mises en récits détaillées en amont. Je vais analyser comment est amené le récit de son expérience migratoire durant un cours de théâtre, en quoi l'espace scénique protège ces mises en récit et les encourage ou les floute en me basant sur des exemples tirés de mon terrain.

Parler de migration dans l'espace du théâtre

Les cours de théâtre des deux troupes que j'ai observés sont très différents sur le fond, car les intentions des metteuses en scène ou des professeurs ne sont pas les mêmes. Les cours de théâtre sont des temps propices à l'échange autour de la migration, surtout quand cette thématique est le sujet de la pièce en cours de création. Je vais donc détailler les positionnements artistiques des deux troupes afin d'analyser comment sont produites et utilisées les références à la migration.

Pour le cas de la *troupe de l'Œuvre*, les moments de création s'appuient pour la plupart sur un spectacle existant. Durant la première phase de participation aux cours, la question était de savoir s'il était possible de rejouer la pièce construite l'année passée, alors que la troupe a été modifiée. Après un temps d'essais et de discussion, il a été décidé que le changement de comédien faisait perdre du sens à la pièce car elle avait été construite avec eux de manière collaborative. Durant le cours, la demande directe de récit de vie est évitée. Le terme migrant, pour désigner les membres du groupe en exil est remplacé par « copain ». Très peu, voire aucune question sur les origines n'est posée durant le cours, aucune également sur le statut administratif des personnes. Le fonctionnement du groupe se veut inclusif, et la distinction entre migrant ou non est effacée dans la mesure où elle apparaît non pertinente. La pièce se construit depuis l'improvisation. Le départ de l'exercice est une situation possible du quotidien de personne en migration. L'objectif est de montrer l'absurdité de certaines expériences vécues en France, et le fonctionnement des institutions juridiques, administratives et policières. Cependant, aucun discours précis n'est attendu, mais si un élément durant l'improvisation semble intéressant, il est gardé comme segment de la pièce.

« Consigne de l'improvisation : les comédiens forment deux lignes de chaque côté de l'espace scénique. La scène est une rue. On doit traverser la scène de manière à représenter un flux continu de personnes dans la rue. Une personne reste sur l'espace scénique et doit arrêter les passants pour leur demander où est la gare St Charles. A chaque passage on doit trouver une autre attitude, un autre personnage, pour décliner la demande de la personne cherchant son chemin.

La prof commentant le jeu d'un participant : Bah non là tu ne peux pas demander comme ça, on dirait que tu essaies de charmer la dame, c'est pas trop l'image qu'on souhaite renvoyer (rire du groupe) » Extrait du cours du 11/01 2019 au *théâtre de l'Œuvre*.

Cet extrait de cours est un exemple des manières de mettre en scène une situation certainement vécue par une personne en migration (chercher la gare St Charles). Cependant, il n'est pas nécessaire de savoir si elle vient d'une anecdote endogène, ou s'il s'agit d'une observation faite par une personne extérieure à la scène. Cette scène raconte quelque chose, en particulier l'indifférence, la peur, le manque de compréhension portés à cette personne visiblement perdue qui pose une question pourtant anodine : où est la gare. La personne cherchant son chemin aurait pu être n'importe qui, si la remarque de Marie la metteur en scène « c'est pas trop l'image que l'on souhaite renvoyer » n'avait pas insinué qu'il s'agit bien d'un migrant cherchant son chemin. L'attitude lors du jeu un peu charmeur du comédien -qui voulait être comique

durant l'improvisation- lors de l'exercice installe une double représentation qu'il n'est pas question de mettre en scène : les hommes migrants draguent les femmes dans la rue. De plus, avec une connaissance du contexte urbain Marseillais, le fait que la personne cherche la gare est également un indice : outre le fait que c'est un point central de la ville, faute d'avoir un endroit où s'abriter, la gare St Charles est un lieu où les personnes en migration trouvent de quoi s'asseoir, retrouver des amis et s'abriter, mais aussi de l'électricité pour charger leur téléphone. Cette troupe souhaite informer par le théâtre, de situations quotidiennes vécues et observées, sans pour autant faire produire des anecdotes ou des récits de vie durant le cours. La mise en récit théâtrale pour cette troupe a la volonté de dénoncer, par des procédés comiques, la situation migratoire à Marseille et les problématiques rencontrées par les personnes en migration. Une pièce de théâtre a la possibilité d'agir sur la perception que les spectateurs ont de la migration en proposant une thématique et un traitement du sujet qui sort des paradigmes dominants. L'objectif de la troupe de *l'Œuvre* est « de mettre en exergue la geste sociale plutôt que les sentiments individuels » (« *highlight the social gest rather than the individual feeling* ») » [Canut et Sow, 2014 : 391]. En cela, le travail de la troupe s'attache à un théâtre de conscientisation. Il cherche à éduquer et informer sur une situation particulière.

La seconde troupe avec laquelle j'ai travaillé a un fonctionnement très différent. Valérie, la metteuse en scène considère que « l'intime est matière à la création théâtrale ». Elle encourage donc, si l'occasion se présente, le partage d'anecdotes personnelles et les récits de vie. Elle interroge les jeunes durant les cours et pendant les moments de pause sur leur rapport à leur identité, aux origines ethniques, à la nationalité, à la langue... La question multiculturelle est valorisée et considérée comme intéressante. Si des avis sur la migration où des histoires de vie apparaissent durant le travail, Valérie peut mettre en suspens l'exercice pour poser plus de questions, et ainsi densifier l'anecdote personnelle. L'émotion du souvenir est matière à création.

« Valérie pose des questions à Oumar sur la traversée et sur son pays, mais elle lui dit qu'il n'est pas obligé de répondre à tout. Tout le groupe écoute en silence. Alors il raconte son histoire sur le zodiac plein de personnes qui est envoyé sur la mer. Un conteneur passe alors ils appellent le bateau qui est sensé les sauver. Mais il doute qu'il vienne les chercher »

Valérie : Ça te fait quoi de raconter ça ?

Oumar : Ça me rappelle mon passé. C'est difficile de raconter. Si c'est pas ici j'aime pas »

Extrait d'observation du cours du 07/10/2018 au *Théâtre La Cité*.

Ces anecdotes personnelles n'ont pas vocation à être transposées dans la mise en scène en tant que telle. La question de Valérie : « qu'est-ce que ça te fait de raconter ça ? », vise plus l'effet du dire, que le contenu du message en lui-même. En d'autres termes, c'est le rapport personnel à son histoire, oralisé devant un public qui est recherché et travaillé. L'esthétique est un outil pour parler de l'intime et rapporter une expérience qui est rendue collective par l'allusion à des lieux, des souvenirs bouleversants. L'écoute et le respect du groupe est de rigueur, car Valérie est bien consciente de la difficulté pour Oumar de raconter son anecdote, mais aussi qu'elle peut faire écho chez certains participants et être difficile à entendre pour tout le monde. Oumar signifie que ce partage sur son passé est exceptionnel. Le cadre spatio-temporel du cours de théâtre semble dans son cas, favoriser l'expression de soi.

Évoquer son passé et son quotidien dans un espace protégé

Le théâtre, en tant qu'espace scénique où se déroule l'action de « faire du théâtre », est un espace spatio-temporel particulier pour s'exprimer. Le temps du cours de théâtre n'est pas anodin. Premièrement, il est organisé. Les premiers exercices ont pour objectif d'amener la concentration et signalent le début du temps du jeu théâtral. La fin du cours est souvent marquée par un temps d'échange sur la séance pour partager ses ressentis et ses appréciations. Secondement, ce qui se dit et se passe durant le cours reste du théâtre. Il serait mal venu de parler d'un évènement du cours sorti de son contexte. Enfin, les discussions et propositions théâtrales qui sont exprimées durant ce temps appartiennent au groupe et demande une certaine écoute et attention.

Chaque groupe a ses critères pour négocier et définir ce qu'est un espace protégé. Par exemple, la troupe de *l'Œuvre* demande pour participer au cours, un investissement personnel durant le temps du travail théâtral. Ma participation aux cours et à la vie de la troupe était donc la condition pour que je puisse ethnographier le groupe. Beaucoup de méfiance s'est dégagée quand j'ai expliqué que j'étais étudiante en anthropologie. La professeure m'a explicitement dit qu'elle n'« aime pas la position du chercheur » et que je pouvais rester que si c'était « une volonté individuelle »⁵⁸. Le regard scientifique, qu'elle place sur le même plan que le travail journalistique, était perçu comme agressif car éloigné. Il place les comédiens comme des objets et il n'est pas possible de contrôler le contenu de l'écrit. J'ai donc dû présenter au groupe mes attentions et ma recherche afin de me soumettre à leur accord. Durant mon explication, j'ai

⁵⁸ Echange avec la professeure du cours.

ressenti leur lassitude d'être observé en tant que migrants, d'autant plus que ce temps est un temps de plaisir, fait pour se recentrer sur soi et partager un bon moment. Dans un contexte où la migration est de plus en plus médiatisée, ma présence lors d'un temps ludique portait atteinte à la tranquillité du groupe. En fait, « les copains en ont juste marre qu'on raconte des choses sur eux ». La tension s'est calmée quand le groupe a compris que j'aimais faire du théâtre, et que s'ils ne voulaient pas que j'écrive quelque chose à leur propos, je resterais tout de même dans la troupe pour le plaisir de la pratique. Cette méfiance envers mon rôle de chercheur et l'explicitation de mes intentions rendent visible une règle du groupe. La garantie d'une sécurité est liée à l'intention de la présence. Il est nécessaire au bon fonctionnement du groupe, de vouloir faire partie de ce dernier et d'un projet commun : le partage d'une expérience collective ludique et amicale.

2.2.2 Critique de l'exil comme présentation de soi : retenues et pudeurs

Cette sous-partie veut nuancer la précédente en discutant des limites et des critiques portées à l'utilisation de l'exil comme source d'inspiration. Le théâtre n'est pas toujours le lieu et le moment approprié pour raconter ses expériences migratoires. Nous allons voir dans ce qui suit qu'il peut même être un outil pour apprendre à contrôler sa présentation de soi. Ensuite, nous verrons quels sont les arguments et les intérêts de ne pas traiter de migration lors de cours de théâtre ouverts aux migrants.

Les limites de l'exil comme source d'inspiration artistique

Si l'exil dans sa dimension poétique est une source d'inspiration pour de nombreux artistes du théâtre [Le Gallic, 2012 ; Harchi, 2012 ; Canut et Mazauric, 2014 ; Canut et Sow, 2014], savoir utiliser ses récits de vie pour qu'ils servent à la création théâtrale n'est pas une chose aisée. C'est un exercice qui demande de la finesse pour ne pas donner la sensation d'un récit stéréotypé. De plus, le théâtre n'est pas une activité faite pour revivre son histoire personnelle. Cette problématique est apparue de manière criante lors de l'improvisation de Jamshid qui a intégré la troupe du *théâtre de la Cité* en cours d'année.

Consigne de l'improvisation : En petit groupe (deux ou trois), improviser sur une thématique choisie à l'avance. Le jeu muet (sans dialogue explicite) doit rendre visible qui sont les protagonistes, où se déroule l'action, pourquoi les personnages sont là. Jamshid se propose, deux camarades l'accompagnent.

Les trois comédiens entrent sur le plateau. L'un d'eux est au sol et semble souffrir. Jamshid fait des grands gestes et enlève son écharpe de son cou. Il l'attache au bras de son partenaire au sol et le tire. Valérie me regarde avec un air interrogateur... « Mais qu'est-ce qu'il fait avec son écharpe ? » Nous rions discrètement. Le dernier comédien durant tout ce temps simule être un conducteur. Le duo au sol essaie d'arrêter la voiture, mais le conducteur rétorque « je ne m'arrête pas vous êtes noir » ce qui fait éclater de rire le public car le comédien est lui-même noir, du coup il en rajoute en faisant le pitre. Valérie stoppe l'impro et demande à Jamshid d'explicitier ses intentions. Il explique qu'il a rejoué une scène qu'il a vécue lors de sa traversée. Son frère s'était arraché le bras dans des barbelés. Il lui a alors fait un garrot avec son t-shirt et a tenté de stopper les voitures pour l'amener à l'hôpital, mais personne n'a voulu s'arrêter. On a mieux compris l'action de l'écharpe. Il y a eu un moment de silence, Valérie l'a remercié de sa proposition et les trois compères sont retournés s'asseoir. Extrait d'observation du 02/12/18 au *Théâtre La Cité*.

Lors de la pause du midi, je vais voir Valérie pour revenir sur cet événement qui m'a marqué. Le fait d'avoir rejoué une expérience vécue avait quelque chose de brutal. L'anecdote de vie était très violente, et j'ai ressenti un sentiment d'horreur et d'empathie pour ce jeune homme. Sa proposition contrastait avec le jeu léger et comique des deux autres comédiens. Elle était trop brute, trop proche de la réalité pour l'espace du théâtre, dont l'objectif est de trouver de la matière pour créer des éléments artistiques et esthétiques. L'explicitation des intentions de Jamshid permettait de comprendre son désir de témoigner d'un événement traumatique. Valérie me raconte que ce jeune a une histoire très dure et qu'elle essaie de « calmer son envie de raconter ». Jamshid a une urgence à se dire afin que tout le monde sache « en Afghanistan qu'est ce qui se passe ». Ce besoin de témoigner a été accueilli lors du cours : Valérie a remercié la proposition mais ne l'a cependant pas commentée. L'espace du théâtre n'a pas uniquement comme objectif d'encourager la production de récit de vie. Il peut également servir à « calmer son envie de se raconter », c'est-à-dire à réinsuffler de l'intime dans la présentation de soi et réapprendre à mesurer le dicible lors d'interaction sociale, même quand le cadre est artistique.

Le théâtre est un divertissement

J'ai réalisé un entretien avec une metteuse en scène qui a une vision très différente de l'utilité sociale du théâtre pour les personnes en migration. Elle fait partie d'un groupe de 2 autres personnes qui propose de la pratique du théâtre associée à la pratique du français. Elle mène des ateliers d'écriture ouverts aux personnes qui veulent pratiquer le français, le groupe est donc

très hétérogène. Mettre en récit sa migration n'a pas de sens pour Lucille qui « fuit la question de se dire, l'expression de soi car on ne trouve pas ça dans des ateliers francophones ». Pour elle, « l'objectif premier du théâtre est de s'amuser en groupe ». Elle cite Brecht pour qui « l'affaire du théâtre est de divertir les gens » [Brecht 1948]. Lucille est mal à l'aise avec l'idée de réserver des cours pour « des gens construits en exilés dans la société », car ce terme lui « laisse la même sensation de flou que la catégorie de vieux ». Extrait d'entretien du 26/09/2018 dans un café du Cour Julien.

La critique de Lucille se rapproche des écrits de Judith Butler [date] qui proposent de concevoir la catégorie de sexe comme étant une construction sociale qui délimite et classifie celle-ci d'une manière arbitraire. C'est le rôle social qui performe le sexe, le corps s'adaptant aux normes présumées attachées à ce dernier. Lucille pointe la problématique de mettre en scène la catégorie d'exilé qui, pour elle, est déjà une construction sociale performée. La production de récit de vie sur la migration, (re)jouée par des migrants, apparaît comme un double façonnement qui a pour effet « d'accentuer les stéréotypes ». Lucille préfère revenir à ce qui est pour elle la base du théâtre - le divertissement- car changer d'objectif en raison du statut de migrant est pour elle une façon d'engendrer la catégorie.

2.2.3 L'exil comme sujet créatif partagé

L'exil comme expérience individuelle partagée

L'exil n'étant pas attaché à un pays ou une nationalité, il est une source d'inspiration pour tous ceux qui se reconnaissent dans cette expérience. Par exemple, dans le théâtre maghrébin des années 1970, l'exil se traduit par des créations théâtrales militantes, celles d'« un théâtre du dire » [Le Gallic, 2012]. L'oralité et le dialogue sont la base des représentations du théâtre maghrébin, qui conçoit l'œuvre improvisée comme un moyen de montrer et de partager la réalité vécue. « Lors de la tournée française [de *Mohamed, prends ta valise*], toutes les représentations sont suivies d'un débat avec le public, ce qui lui offre la possibilité de témoigner de sa propre expérience de l'exil : « La représentation leur offre donc l'opportunité de voir et d'être entendus » [Le Gallic, 2012 : 103]. Cette démarche de mise en scène est un partage d'expérience qui ouvre la discussion avec le public sur la thématique de l'exil.

On peut connaître et partager l'expérience de l'exil même si l'on n'a pas vécu le déplacement. Le terme d'exil dans son sens poétique n'est pas perçu par Valérie comme attaché

exclusivement à la notion de migration. Le sentiment d'exil est conçu comme un moment d'errance, qui correspond aux phases liminaires de la vie [Van Gennep, 1981] et particulièrement durant la jeunesse.

« Avec cette troupe, aujourd'hui constituée de jeunes Marseillais et de jeunes arrivants, Valérie explore la condition d'une jeunesse en exil – exil géographique concomitant à celui propre à l'adolescence. Terres perdues et en devenir dans ce monde fuyant. Qu'ils soient Ulysse ou Énée, leurs parcours se croisent, se dévoilent, se font échos et interrogent l'individualité de chacun. Quelle possibilité, quel désir aussi aujourd'hui et pour eux, de trouver une place et d'envisager un monde commun ? »⁵⁹.

Le travail de Valérie définit l'exil comme une expérience multiforme qui peut être partagée, dans son cas, par une même catégorie d'âge. Ce qui est intéressant est de faire de l'exil un sujet de discussion qui sera le terreau de la création théâtrale. En outre, l'intérêt d'utiliser la notion d'exil est d'écrire un récit commun depuis des expériences individuelles. Cette idée est résumée par Valérie durant un cours : « l'objectif c'est de faire une jolie pièce, tout doit se construire ensemble ». L'exil est le prétexte à la production d'une œuvre artistique construite de manière collective.

L'exil comme sujet de société

La définition de l'exil de Valérie est intéressante car elle dépasse la définition de l'exil comme une expérience incarnée et individuelle de la migration. Même s'il est vrai que tout le monde n'a pas expérimenté les effets du déplacement, il existe différentes expériences de l'exil. Par exemple, un enfant d'émigré peut se sentir investi de l'expérience de l'exil, notamment par la transmission des problématiques identitaires familiales engendrées par ce dernier. Ainsi, « certains exilés de la deuxième génération n'arrivent pas à la suite de leurs parents à effectuer les remaniements identificatoires imposés aux sujets par l'exil » [Lumbroso, 2008]. Dans une certaine mesure, la notion d'exil est vague car notre identité est multiple. On peut se sentir en lien avec des histoires de vie qui sont apparemment très différentes de la nôtre. Cela est particulièrement visible dans le groupe du théâtre *la Cité* qui est composé de primo-arrivants et de jeunes marseillais issus de l'immigration⁶⁰.

⁵⁹ Extrait du livret de présentation.

⁶⁰ Ce constat de multiculturalité sera développé dans une autre partie.

De plus, les différents points de vue sur la migration sont également traités de manière artistique. Ce n'est pas parce que les personnes ne se sentent pas concernées par l'expérience de l'exil qu'elles n'ont rien à dire sur la migration. Par exemple, les élèves marseillais peuvent ne pas se reconnaître dans les questions identitaires et le sentiment de perte associé à l'expérience du déplacement. Cependant, la situation migratoire marseillaise ne concerne pas uniquement les personnes en migration. Ainsi le lien à la migration peut venir d'une observation de ce qui se passe dans la ville, d'un engagement militant, associatif et idéologique. Les rapports personnels de chacun à l'exil sont certes culturels, mais se construisent également en interrelation à l'autre. En outre, la thématique de la migration peut être partagée en tant que sujet du quotidien, et les différents points de vue des acteurs sur la migration font l'objet de créations théâtrales. Par exemple lors de *Migrant'scène*, deux membres de la *Cimade* ont présenté leur point de vue sur les retours d'audience du juge des libertés, des peines et des rétentions. Leur rôle en tant que bénévoles à la *Cimade* est de se rendre aux audiences, afin de prendre des notes sur le déroulement de la séance. A force de constater des vices de procédure concernant des personnes en situation de migration, un groupe de personnes a décidé de suivre les audiences au tribunal afin d'observer si le juge effectue son travail dans les règles. Lors du festival, les deux personnes ont rédigé un texte depuis la prise de note des retours d'audience, et ont présenté de manière théâtralisée ce que vivent des personnes en migration en rétention, les dysfonctionnements du système juridique et ses manœuvres d'expulsion. Ce moment de théâtre raconte le lien associatif qu'ont ces bénévoles avec la migration. Est alors rendu visible le point de vue critique de la *Cimade* sur le traitement juridique accordé aux migrants, mais aussi ses actions associatives, et son rapport moral et affectif lié aux conditions de vie en prison des personnes en migration.

Pour résumer, le théâtre est un média de transmission du rapport à son identité dans l'ailleurs et permet de partager avec un public son expérience de l'exil. L'exil a différentes définitions poétiques attachées au déplacement, mais également au sentiment d'errance. Il n'a pas besoin d'être vécu de manière incarnée pour faire l'objet de propositions théâtrales car son expérience n'est pas un sentiment vécu exclusivement par les personnes en migration : les personnes en lien avec elles peuvent également avoir un point de vue à apporter.

2.3 Conclusion

J'ai présenté dans ce chapitre trois mises en récit institutionnelles de la migration que j'ai rencontrées sur mon terrain. La mise en récit juridique est composée de récits de vie coécrits avec les associatifs et militants, afin de correspondre aux critères de définition du réfugié mis en place par l'Ofpra. Le cadre juridico-administratif norme les récits de vie dont la trame narrative a pour base la légitimation du besoin de protection, et la preuve d'une mise en danger dans son pays d'origine. La mise en récit médiatique a pour premier objectif d'informer sur la situation migratoire. Cependant nous avons vu qu'il existe différentes façons de présenter l'actualité migratoire : l'une met la focale sur des enjeux locaux, l'autre veut informer sur les trajectoires de vie avant l'arrivée en Europe. La première donne à voir la misère vécue par les personnes en migration dans la ville. La deuxième souhaite dénoncer les responsabilités non assumées des États européens et sensibiliser, depuis des témoignages endogènes, sur une problématique mondiale. Enfin, la mise en récit psychologique a la volonté de faire soin. Elle se différencie des autres mises en récit dans la mesure où elle est privée et libre. N'ayant aucun intérêt juridique ou médiatique, les temps de discussion sont centrés sur les effets du traumatisme plutôt que sur les éléments de la migration qui les ont causés.

La dernière mise en récit présentée dans ce chapitre est la mise en récit théâtrale. J'ai montré que le théâtre est un espace multiple qui favorise la mise en récit de son exil. Le théâtre représente une alternative aux récits plus institutionnels. En effet, la mise en récit théâtrale a la particularité et de pouvoir inclure dans un récit commun, différents points de vue sur la situation migratoire. Elle permet aux personnes en exil le partage d'une expérience personnelle tout en ouvrant le dialogue avec d'autres acteurs de la migration (militants, bénévoles, travailleurs sociaux). Les définitions poétiques de l'exil font de la migration un sujet propice à l'échange et à la création artistique. Expérience incarnée à partager ou présentation de son lien à la migration, la notion d'exil permet d'inclure différents points de vue sur la situation migratoire. Les observations du quotidien faites par des militants ou des associatifs sont autant d'inspirations que des expériences endogènes pour la création théâtrale.

Tout en étant un espace d'interrelation, le théâtre permet une liberté d'expression qui reste protégée par le groupe. La représentation est un média de communication de son exil où, à la différence des récits médiatiques, l'image et les récits rendus visibles sont choisis et contrôlés par les comédiens. En outre, la mise en récit théâtrale est une manière de se réapproprier son image et son parcours de vie en mettant en avant des éléments choisis et travaillés. Le cadre du

théâtre peut en effet faciliter et encourager différentes formes de présentation de soi. Il est dans ce cas un outil de diffusion d'un discours endogène coécrit durant les cours, celui des comédiens. Une pièce de théâtre présente donc des façons de concevoir la migration qui émanent notamment du positionnement artistique et militant du metteur en scène et de sa troupe. Cependant ces créations ne vont pas sans questionnements : créer une pièce qui parle de migration avec des migrants est critiquée par certains artistes, qui considèrent que la priorité du théâtre est de divertir.

Le chapitre qui suit s'attache à discuter de la place que prend le théâtre dans un parcours migratoire. Depuis une analyse des cours, je montre dans quelles mesures les techniques théâtrales et les exercices proposés dans le cours ont une utilité sociale et personnelle dans le quotidien des personnes en migration.

MCours.com